



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMITE DE DIRECTION

Procès-verbal N°2

Réunion du Mardi 7 Septembre 2021

Lieu : réunion réalisée en présentiel

Au siège du DEF

Président : M. Marc ROUTIER

Membres participants :

Mmes Sabrina CHARPENTIER – Karine PAIS

Mrs Eric MOERMAN – Jean-Luc GIFFARD – Pascal LEBRET - Jean-François MERIEUX – Daniel RESSE – Bruno FARINA – Nicolas CRIBIER - Johnny DELHOMME – Pascal FOIRET - Patrice LECHER – Radhouane M'BAREK – Charles-Henri RAMARQUES – Arnaud SABLIERE.

Assistent à la réunion :

M. Sauveur CUCURULO, *Conseiller du Président*

M. Jean-Pierre LEVAVASSEUR, *Conseiller du Secrétaire général*

M. Jacques FECIL, *Président de la CDA*

M. Morgan DEWILDE, *CTD – DAP*

M. Ludovic PERRE, *CTRS*

M. Lionel BOLAND, *Président d'honneur du DEF*

Absents excusés :

Mmes Nathalie YVELAIN - Benedicte MOMBO – M. Patrick GOSSE, *membres du Comité de Direction*

M. Henri HAIRON, *Secrétaire honoraire du DEF*

Après avoir accueilli les participants, Marc présente Gaëlle BISSON qui est embauchée en tant que BEF en apprentissage au DEF depuis le 23/08/21 :

- Dans le but de renforcer l'équipe technique au service des clubs en duo avec Morgan sur : Foot Féminin – Foot à l'école – Gardiens de buts – Foot loisir – Foot partagé – etc...
- Pour passer un BEF en apprentissage
- Elle est aussi sur un poste d'éducatrice dans le club de Pacy
- Et enfin pour que l'effectif féminin de notre football au DEF soit toujours plus important.

Marc lui donne la parole afin qu'elle puisse se présenter.

1. Adoption du PV N°07 du Comité de Direction du 25/05/2021 et des Comités de Direction électroniques des 7/06/2021 – 2/07/2021 et 16/08/2021

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal du CD du 25/05/2021 et les PV des CD Electroniques des 07/06/2021, 02/07/2021 et 16/08/2021 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

2. Condoléances :

Le Président et les membres du Comité de Direction adressent leurs sincères condoléances :

- Aux membres du District de la Manche, au président Vincent DUBOURG et à la famille de Mr Jean-Claude RUAULT, Président de la Commission féminine du District de la Manche
- Aux membres du District de la Meurthe et Moselle et à son président pour le décès de leur ancien président, Mr Jean-Pierre ANDRE
- Aux membres du District de la Sarthe, pour le décès de leur président par intérim, Mr Gilles SEPCHAT
- Aux membres du District des Yvelines, pour le décès de Mr Michel LECOINTE, ex-Président du District
- Aux membres du club du CA Pont Audemer et à son président Mr RUEL, pour le décès de leur ancien président Mr François QUESNOT
- Aux membres du club du S.C. Thiberville pour le décès de leur secrétaire Mme Patricia CARRIER
- Aux membres du club d'Andelle Pitres et d'Alizay pour la perte de quatre de leurs jeunes licenciés Adil, Melvin, Raphaël et Léo, à la suite d'un accident de voiture
- Aux membres du club de Pacy Ménéilles RC pour le décès d'un de ses plus fidèles dirigeants et membre du Comité directeur, Mr Xavier FENOT et aussi au club de Garennes où joue son fils
- Aux membres du club de l'US Gasny pour le décès de Mme Suzy ANDRE, épouse du trésorier et vétéran du club, Harold ANDRE
- A Mr Jean-Marie COUILLARD pour le décès de sa mère
- A Mr Yvan BRULFERT pour le décès de son père

- A la famille de Mr Pierre LEGLU, ancien Vice-président du DEF

3. Félicitations :

- Aux quatre jeunes entrés au pôle Espoir et à leurs clubs :
 - Mathieu KUMBI MABANZA du SPN Vernon
 - Soann BANKENGA MBAKI BLAIN d'Evreux FC27
 - Abdallah BENAIRE de Pacy Ménéilles RC
 - Florian MEKUE N'DIAYE du Val de Reuil
- Au premier abonné Instagram du DEF, Pascal LEBRET le 07/06/2021 (merci à Pascal de montrer l'exemple !)
- Au club d'Hercules Bueil pour son label Bronze Futsal (seul club de l'Eure et de Normandie labellisé)
- Aux clubs labellisés « Ecole de foot féminin » pour trois ans (2021-2024) :
 - Bronze :
 - Serquigny-Nassandres
 - Fusion Charentonne St Aubin
 - Vallée de l'Oison
- Aux clubs labellisés « Label Jeunes » pour trois ans (2021-2024)
 - Encouragement :
 - La Croix Vallée d'Eure
 - Saint Marcel
 - Espoir :
 - Normanville
 - Serquigny – Nassandres
 - Excellence :
 - Saint Sébastien
 - FC Gisors Vexin Normand
 - SPN Vernon
 - Elite :
 - Pacy Ménéilles
 - Evreux FC 27

Remarque : La plupart des clubs sont des clubs de Ligue. Bravo à eux pour leur travail mais nous allons devoir réfléchir à une solution pour récompenser nos clubs de District qui ont aussi besoin d'être aidés et valorisés.

- Au lauréat régional PEF 2020-2021 : Le FC Serquigny Nassandres pour la collecte de vêtements au profit des enfants du Togo
- Au lauréat régional « Club lieu de vie » : Le CS Beaumont pour l'ensemble des actions menées dans le cadre du dispositif avec une journée festive le 12/09 avec la présence de membres FFF (Bruno FARINA représentera le District de l'Eure)
- A Kévin GUEDES (arbitre) et Elodie pour leur mariage

- A Manuella BARAGUAY et Jonathan HEBERT pour leur mariage
- A Marc ROUTIER pour sa nomination à la Commission Fédérale du FAFA (en tant que Vice-président) ainsi qu'à la Commission Foot diversifié Foot 5
- Jean-Luc GIFFARD pour sa nomination à la Commission des Compétitions Féminines de la LFA

4. Le mot du président :

Après cette période COVID, nous avons l'impression que le football va reprendre ses droits mais nous n'osons à peine y croire tant la période que nous venons de vivre fût incertaine et difficile. Malgré tout, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire revivre au plus vite notre football et surtout, aider nos clubs chaque fois qu'ils en auront besoin. Il en va :

- De la santé de nos jeunes
- De la survie de certains de nos petits clubs
- De la nécessité pour nos clubs de retrouver les 10% de licenciés perdus durant la pandémie
- De notre volonté d'écouter la très grande majorité de nos clubs qui avaient hâte de reprendre le football

Je veux ici, d'ores et déjà, vous remercier de l'élan que chacun d'entre vous, permet de donner à notre District. Nous ne sommes que le 7 Septembre et notre dynamisme à tous a déjà permis, malgré une situation sanitaire encore incertaine :

- D'organiser l'IAJ le 3 Septembre avec une trentaine de clubs présents et plus de 70 personnes présentes
- D'organiser la journée très novatrice (arbitres/clubs) du 4 Septembre avec près de 60% de clubs de D1 et de D2 présents
- De démarrer nos championnats seniors et vétérans dès le 5/09 avec plus de 90% de matchs qui ont pu se jouer dans le respect des règles sanitaires, d'autres ayant été reportés pour ne pas pénaliser les clubs financièrement.
- De prévoir nos journées de Rentrée des jeunes les 18 et 25/09 de la même manière que par le passé.

VOUS ETES LES MOTEURS DU FOOTBALL DE NOTRE DISTRICT ET NOUS DEVONS FAIRE EN SORTE QUE NOTRE FOOTBALL REPRENNE ET QUE LES CLUBS PUISSENT RETROUVER, AU PLUS VITE, LEURS NIVEAUX DE LICENCIES D'AVANT COVID.

5. Informations du Président :

Mr Cédric BETTREMIEUX, membre élu du bureau exécutif de la LFA et président de la Ligue des Hauts de France, sera le référent de la LFA auprès du District de l'Eure. Son rôle sera d'être un interlocuteur privilégié de la LFA pour notre District.

Proposition d'exonération de frais d'engagement pour les compétitions « LOISIR » pour la saison 2021-2022 afin d'aider les clubs qui s'engagent dans cette démarche.

Le Comité de Direction valide cette proposition à l'unanimité.

Le rôle des délégués (officiels et bénévoles de clubs) n'est pas clairement défini en particulier dans les championnats de district. Patrice LECHER et Charles-Henri RAMARQUES, en tant que délégués officiels de Ligue, ont accepté de se pencher sur ce sujet et de définir les contours de ces postes et éventuellement réfléchir à une possible formation.

Pour donner suite aux travaux de la Ligue concernant les compétitions seniors, notre District va initier, dès ce mois de Septembre, un groupe de réflexion sur les compétitions afin de faire des propositions. Marc propose de confier le pilotage de ce groupe de travail à un duo constitué de Bruno FARINA et Pascal LEBRET qui auront à charge de proposer la constitution de ce GT qui réfléchira sur l'organisation de nos compétitions seniors et jeunes. Ce groupe de travail devra faire des propositions à notre Comité de Direction lors de sa réunion du 15/03/2022.

6. Validations des documents :

6.1. Les Médailles

Le Comité de Direction valide la liste des médaillés présentée par Pascal LEBRET :



Dotation du DEF

Saison 2020/2021(1 plaquette FFF, 1 Vermeil, 1 Argent)

- Jean Pierre LEVAVASSEUR	Plaquette fédérale
- Bruno FARINA	Médaille Vermeil
- Eric MOERMAN	Médaille d'Argent



Saison 2021/2022: (1 Or, 1 Argent)

- Christian DIMOND	Médaille d'Or
- Bernard MOUILLARD	Médaille d'Argent

LES MEDAILLES DE LA LFN

Dotation du DEF

(5 médailles)

Saison 2021/2022

- **Nathalie YVELAIN**
- **Johnny DELHOME**
- **Jean François MERIEUX**
- **Philippe PROST**
- **Charles Henri RAMARQUES**



6.2. Validation des ententes

Catégorie	Club gestionnaire	Club entente	Appellation
Seniors Féminines	NAVARRÉ FC	ST SEBASTIEN	ENT NAVAR/ST SEB
U15	US CONCHES	US RUGLES LYRE	ENT CONCHES/USRL
Vétérans	FC CROTH MARCILLY	AS ST ANDRE	ENT CROTH/ST ANDRE

6.3. Validation d'un groupement

JACMIE (Jeunes Andrésienne Croth Marcilly Illiers l'Evêque) : leur groupement U15/U18 devient groupement U7 à U18.

6.4. Liste des clubs exonérés du Statut de l'arbitrage

- Clubs évoluant en dernière division de District :
 - F.C. BRIONNE
 - E.S. DAMVILLE
 - C.S. LYONSAIS
 - R.C. MALHERBE/SURVILLE F.
 - J.S. ARNIERES
 - U.S. FLEURY LA FORET
 - F.C. PLATEAU NORD AVIRON
 - F.C. CROTH MARCILLY

- F.C. ST MACLOU-BOULLEVILLE
 - ENT.S. DU VEXIN OUEST
 - U.S. BARROISE
 - A.S. EPAIGNES
 - NFC NAVARRE F. C.
 - LOUVIERS F. C.
 - PONT AUTHOU FOOTBALL
 - F.C. CAUMONT
- Clubs évoluant en critérium du dimanche matin (football loisir) :
- AM. S. DU VIEVRE
 - F.C. DU GROS THEIL
 - FOY.J.EDU.POP. VANDRIMARE
 - U.S. ST AQUILIN DE PACY
 - A.S. BERNIERES-S-SEINE
 - F.C. TOUTAINVILLE
 - MATIN SPORT
 - BRIONNE MATIN F.
 - FOOTBALL CLUB ST LUBIN NONANCOURT
 - F.C. CHAUSSY
 - CLUB DE FOOTBALL DE DOUAINS
 - AM.S. DES MATINAUX LE VAUDREUIL
- Clubs n'ayant que des équipes de jeunes :
- FOY.EDUC.POP.DE GUICHAINVILLE
 - F.C. HARCOURT
 - A.S. FIDELAIRE FERRIERE
 - A. S. BRETOLIENNE
 - ET.S. ACQUIGNY
 - F.C. DU VAL D'EVREUX
 - GROUPEMENT JEUNES DES EPIS FOOTBALL CLUB
 - ASSOCIATION SPORTIVE BOURTHOISE
 - GRPT J. ANDRESIENNE CROTH MARCILLY ILLIERS EVEQUE
 - GROSSOEUVRE SPORTS FOOTBALL
 - A.F. DE BOUAFLES
 - UNION SPORTIVE DU CANTON DE THIBERVILLE
- Clubs spécifiques futsal :
- HERCULES FUTSAL CLUB
 - ASSOCIATION SPORTIVE EVREUX FUTSAL

- Club en inactivité totale :
 - AM. S. HONDOUVILLE
 - F. C. DE BOISSEY LE CHATEL
 - F.C. BEZU BERNOUVILLE
 - ASSOCIATION SPORTIVE LES VIGNETTES

6.5. Mise à jour membres de commission et mouvement dans les structures :

POLE SPORTIF :

- Changement de nom de la COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOT DIVERSIFIE FUTSAL en COMMISSION DEPARTEMENTALE FUTSAL

POLE FINANCIER ET RESSOURCES HUMAINES :

- Commission FAFA du DEF : Intégration de Philippe PROST (vice-président) et de Thierry GUITTON (membre)

POLE JURIDIQUE :

- Commission de Discipline : Démission de Thierry LE BOURHIS (merci à Thierry pour tout le travail effectué durant ces nombreuses années)

POLE ARBITRAGE :

- Intégration d'Emmanuel AUBERT et nomination en tant que co-responsable du pôle arbitrage avec Jean-François MERIEUX
- Sous- commission des Jeunes Arbitres : Intégration et nomination d'Emmanuel AUBERT en remplacement de Romain HENNACHE démissionnaire
- CDPA Sous - Commission Arbitrage Féminin : Intégration de Gaëlle BISSON en tant que membre
- CDPA Sous-commission UNSS : Intégration de Hervé JOSQUIN

POLE TECHNIQUE :

Section DAP :

- Commission Foot adapté : Intégration de Gaëlle BISSON, Stéphane CHEMIN et Cédric CHARPENTIER en tant que membres
- Commission Ethique et Citoyenneté : Intégration de Gaëlle BISSON
- Création de la Sous-Commission « Respect des valeurs éducatives » dans la commission « Ethique et Citoyenneté : Intégration de Didier BLANVILLAIN en tant que Président de la sous-commission (cette commission devra être complétée ultérieurement)
- Commission des Féminines : Intégration de Gaëlle BISSON

- Sous-commission U11G : Intégration de Gaëlle BISSON
- Sous-commission U13G : Intégration de Gaëlle BISSON
- Sous-commission U7-U9G : Intégration de Gaëlle BISSON, Karima BOUREDA, Nathalie YVELAIN, Helder ARANTES, Alexis OLLIVER, David FOURNEAU, David BALAN, Patrick LEBOURGEOIS. Arrêt de Sandra GUERNON, Christophe BONTEMPS, Nassim GUILLANE, Alexandre MOREIRA, Hervé MORIN et Sébastien ROLLAND (merci à toutes et tous pour tout le travail effectué durant ces nombreuses années)
- Commission Football en milieu scolaire : Intégration de Gaëlle BISSON, Aurélien FERREIRA, Maxime PICHAVANT et Bruno VALLENCE.

Section PPF :

- Commission détections-sélections : Intégration de Gaëlle BISSON
- Commission Sections sportives : Intégration de Gaëlle BISSON, Marie-Emmanuelle CAMPOS et Morgan DEWILDE
- Commission Gardien.nes de but : Intégration de Gaëlle BISSON

Section Formation :

- Commission formation dirigeants : Intégration de Frédéric GRESSENT en tant que vice-président et de Didier BLANVILLAIN en tant que membre
- Commission formations éducateurs : Intégration de Gaëlle BISSON

Section Projet club :

- Commission Labellisation : Intégration de Gaëlle BISSON. Arrêt de Fabien CARON, Maxime DEULEY et Benjamin LARCHEVEQUE (merci à eux pour tout le travail effectué durant ces nombreuses années)

6.6. Textes à valider :

- Statuts et Règlements des compétitions :



MODIFICATIONS DES TEXTES

Comité de Direction du 07/09/2021



LES STATUTS DU DEF

Obligation de faire une :

« Assemblée Générale Extraordinaire »

Mise à jour obligatoire suite à la modification des statuts types des districts

Ces statuts modifiés ont été validés par le service juridique de la FFF

LES STATUTS DU DEF

Modification de l'article 12.4

- Redéfinition des attributions de l'AG et du CD concernant l'adoption et la modification des textes du DEF

Modification de l'article 12.6

- Inscription dans le texte de la possibilité de faire des AG dématérialisée, avec restriction en matière de pouvoir accordé à un autre club.

LES RÈGLEMENTS INTERIEURS

Modifications des Règlements Intérieurs :

- Règlement Intérieur du DEF et des commissions
- Règlement Intérieur de la CDA

Suite à la modification du Statut Régional de l'Arbitrage permettant de nommer la CDA et son Président pour la durée de la mandature.

LES RÈGLEMENTS DES COMPETITIONS

Modifications des Règlements des compétitions du DEF

- Article 8bis.B.d

Dans le cadre du fonctionnement de la cellule de veille, en cas d'arrêté municipal, pour les championnats seniors, la commission en charge des compétitions inversait les rencontres à compter du 3^{ème} arrêté d'un même club. Il est proposé que maintenant la commission puisse inverser une rencontre dès le premier arrêté.

6.7. Liste des dates 2021-2022 :

Comité de Direction (Mardi 19h)

- 07/09/21
- 09/11/21
- 11/01/22
- 15/03/22
- 24/05/22

Manifestations :

- 03/09/21 : IAJ
- 04/09/21 : Journée Arbitres – Représentants de Clubs
- 02/10/21 : AG du DEF
- 19 et 20/02/22 : Finales Futsal Jeunes et Seniors
- 02/04/22 : Finales départementales U13 G et F
- 06/05/22 : Inauguration District Sauveur Cucurulo
- 11/06/22 : Journée nationale des Débutants André Corbeau

- 25 et 26/06/22 : Finales Coupes de l'Eure (herbe)
- 01/07/22 : Soirée des Partenaires et des Trophées
- 17/06/22 : AG (textes) en visio
- 01/10/22 : AG (comptes) en présentiel

L'ensemble des propositions sont validées par le Comité de Direction.

7. Présentation « Foot à l'école » :

Morgan DEWILDE et Gaëlle BISSON présentent le projet « Foot à l'école »



MEMBRES DE LA COMMISSION

- Présidente de la commission
- Educatrice club de Rugles
- Educatrice sportive dans les écoles

CHARPENTIER
Sabrina



- Educateur club de Rugles
- Intervient dans les écoles de ce secteur

FERREIRA
Aurélien



- Educateur club de Pacy
- Intervient dans les écoles de ce secteur

PICHAVANT
Maxime



- Président du club de Grosseuvre
- Intervient dans les écoles de ce secteur

VALLANCE
Bruno



- Apprentie BEF – DAP
- En Soutien de Morgan sur le dossier

BISSON Gaëlle



- Conseiller technique DAP
- Référent du dossier

DEWILDE
Morgan

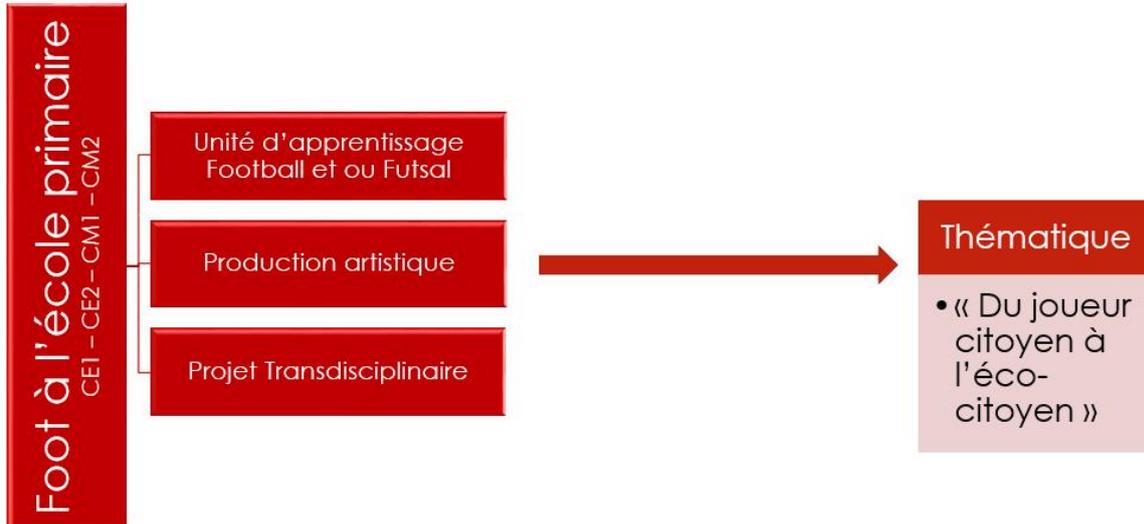


- Agent de développement arbitrage
- Intervient sur des actions

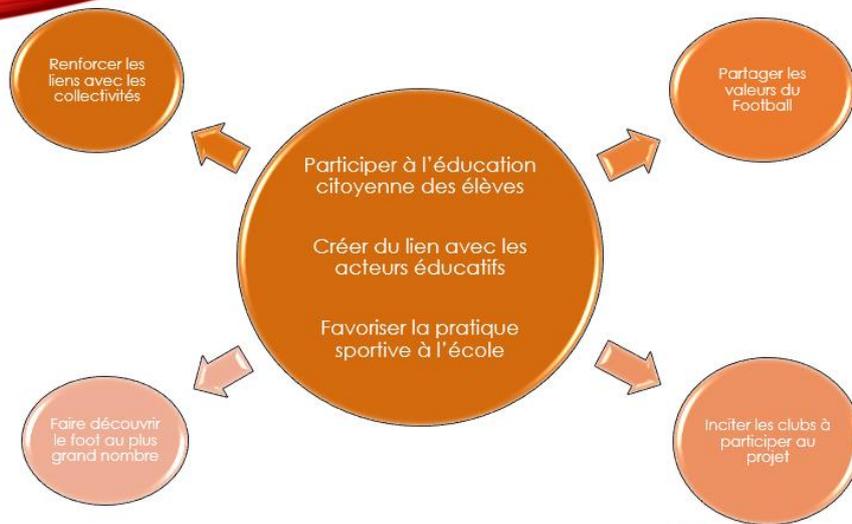
MOULIN
Mathieu



PRÉSENTATION DE L'ACTION « FOOT À L'ÉCOLE »



PERSPECTIVES ET OBJECTIFS



ATTIRER DE NOUVEAUX LICENCIÉS

LES RÔLES

L'école	Le club	Le District
<ul style="list-style-type: none">• Inscription au projet foot à l'école• Démarche pour l'agrément	<ul style="list-style-type: none">• Prendre contact avec les classes de son secteur• Accompagner l'école dans toutes les séances	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner le club et l'école dans la démarche• Former les éducateurs des clubs• Mise à disposition du matériel pédagogique

UNITÉS D'APPRENTISSAGE FOOTBALL / FUTSAL

Nombre de séances

- Un cycle correspondant à 6 séances

Intervenants extérieurs

- Le principe de base est que l'enseignant est responsable des apprentissages dans sa classe. Par conséquent, le cadre d'intervention est d'animer des séances avec la classe (la séance 0 et 1 – une séance en milieu de cycle – une séance en fin de cycle)
- Le rôle de l'éducateur est de lancer le cycle, de faire une information sur les lois du jeu spécifiques au Foot à l'école, d'animer les séances, de répondre aux éventuelles questions sur le document pédagogique.
- Il sera responsable du dépôt et du retour de la malle pédagogique

Agréments

- Les éducateurs **titulaires du BMF - BEF - DES - BPJEPS Sports collectifs « option Football » - BP JEPS APT** ayant suivi la formation Foot à l'école sont automatiquement agréés par l'Education Nationale. La seule condition est de présenter sa carte professionnelle à jour.
- Les éducateurs (services civiques) **titulaires du CFF1, du CFF2 ou du CFF3** ayant suivi la formation Foot à l'école peuvent demander un agrément « Bénévole » en remplissant le formulaire interne à chaque inspection académique

COMMENT S'INSCRIRE OFFICIELLEMENT ?



Lien inscription Ecole
publique : <https://forms.gle/NKxqdGfg4bpUNZQA>
Lien inscription Ecole
privée : <https://forms.gle/WoynjZK73V4mfzus5>

Footalecole.fff.fr

LES AVANTAGES



CONTENU DES 6 SÉANCES

➤ Lien: <http://footalecole.fff.fr/fr/parcourir-les-contenus>

Chaque séance se réfère à des objectifs et thèmes liés au jeu « football » et exprimés par des verbes d'action

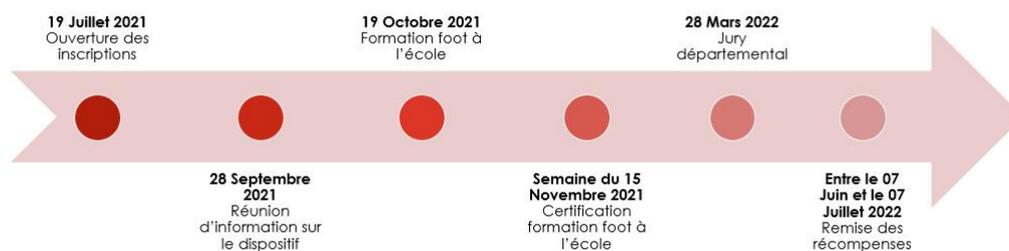
SEANCES	THEMES	OBJECTIFS
← Présentation des lois du jeu en classe →		
P Séance 1	La découverte	Se familiariser avec le ballon et découvrir les lois du jeu
R Séance 2	Conserver - progresser	Se diriger individuellement et collectivement vers le but adverse sans perdre le ballon
E Séance 3	Progresser - déséquilibrer	Jouer vers l'avant en éliminant un joueur ou une ligne adverse
T Séance 4	Déséquilibrer - finir	Enchaîner après l'élimination d'un joueur ou d'une ligne avec un choix (tirer ou passer) afin de marquer un but
S Séance 5	S'opposer	S'opposer à la progression de l'adversaire et essayer de récupérer le ballon
P Séance 6	La rencontre	Mise en place d'un tournoi veillant à différencier les rôles de joueur, arbitre, organisateur et chronométrateur

LE PROJET TRANSDISCIPLINAIRE

Objectif : Associer le projet foot à l'école à d'autres matières dans le cadre de la production artistique

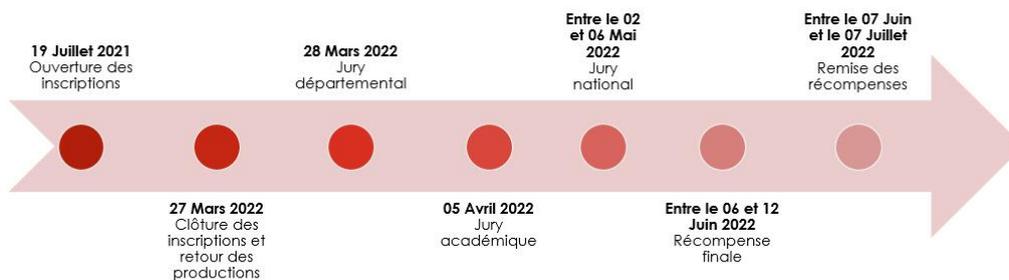
Les matières associées	Exemples
E.P.S.	Bienfaits du sport sur la santé ; Règles du jeu et arbitrage
Instruction Civique	Fair-play ; Mixité ; Égalité ; Respect ; Contrainte vie en collectivité
Français	Prendre la parole ; Ecrire ; Vocabulaire
Sciences	Circulation du sang ; Hydratation ; Nutrition
Géographie	Découverte des pays / des villes ; Savoir lire une carte
Langues vivantes	Football universelle ; découverte des cultures ; Se présenter ; Vocabulaire

ÉCHÉANCIER DISTRICT DE L'EURE



Accompagnement des clubs par les Conseillers Techniques tout au long de l'année

ÉCHÉANCIER FÉDÉRATION



QUELQUES CHIFFRES

Objectifs Généraux (Pôle Technique)	Indicateurs	Chiffres de la saison 2020-2021	Projection N+1 à N+3		
			2021 /2022	2022 /2023	2023 /2024
Pratique de masse	Nombre de clubs participant au projet Foot à l'école	5 (6)	12 (3)	16 (2)	20 (0)
	Nombre de classes participantes au projet Foot à l'école	20 (30)	50 (25)	75 (15)	100 (10)
Formation de l'encadrement	Nombre d'éducateur formés sur le projet foot à l'école / an	32	52	72	92
	Nombre d'éducateur certifiés sur le projet foot à l'école / an	13	30	50	70

PLAN D'ACTION 2021 - 2022

Pratique de masse

- Communiquer sur le projet et les dispositifs associés
Réseaux sociaux, vidéos promotionnelles
- Inciter et accompagner les projets des clubs
Fiche agrément ; valorisation ; possibilité de solliciter les Conseillers Techniques
- Compléter les contenus en associant les nouvelles pratiques et les contenus de club
Rubrique foot à l'école; séances types; vidéos tutorat
- Entretien le lien avec les partenaires
Convention (UGSEL ; USEP)

Formation de l'encadrement

- Développer et proposer une offre de formation adapté aux différents acteurs
Formations et certifications

Structuration des clubs

- Inciter et montrer l'intérêt du projet aux éducateurs des clubs *(salariés ou non)*
Mail, réunion d'information, cartographie

DATES À RETENIR

Réunion d'information « Foot à l'école » le Mardi 28 Septembre 2021

- Au District de l'Eure de Football
- 14h00 à 16h00
- Ouvert à tous les clubs qui souhaitent développer ce projet

Formation « Foot à l'école » le Mardi 19 Octobre 2021

- Au District de l'Eure de Football
- 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Certification Formation Foot à l'école semaine du 15 Novembre 2021

- « Intervenants extérieurs » formés la saison passée (n'ayant pas certifié) et / ou cette saison
- Au Neubourg de 14h00 à 16h00
- Public scolaire « Dupont de l'Eure »



« Le Foot à l'école est un moyen de pour attirer de nouveaux licenciés ou de nouvelles licenciées dans un but d'augmenter les effectifs des clubs ».

8. Point COVID – Licenciés - Equipes :

Bruno FARINA fait un point sur le COVID. Il revient sur les modalités du PASS Sanitaire à appliquer dans les clubs.

Il fait ensuite un point sur l'évolution des licences :

Type de licence	Catégorie licence	AU 30/06/2021	AU 03/09/2021			
			Date N	Date N-1	% Evolution	Tx renouvellement (N/N-1)
Total général		16 663	8 113	8 232	-1,45%	48,69%
Total licences	garçons		7 170	7 124	0,6%	
	filles		638	765	-16,6%	
Total jeunes (Foot Anim -	garçons		2 806	2 892	-3,0%	
	filles		320	345	-7,2%	
Total seniors	garçons		3 461	3 259	6,2%	
	filles		133	201	-33,8%	
Total Loisirs			41	13	215,4%	
Total Futsal			14	16	-12,5%	
Dirigeants	garçons		902	968	-6,8%	
	filles		186	224	-17,0%	
Total technique et éducateur			101	145	-30,3%	
Arbitres			110	140	-21,4%	

Puis sur l'évolution des engagements :

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Seniors	134	131	122
Vétérans	77	77	75

9. Journée Arbitres – Clubs du 4/09/21 :

Jean-François MERIEUX fait un retour sur la journée Arbitres/Clubs du 4/09/21.

Il fait part de sa satisfaction sur le déroulement et les interventions de qualité lors de celle-ci.

Au vu de la réussite de cette journée et de la satisfaction des clubs présents, il est prévu de reconduire cette journée la saison prochaine, les modalités étant à définir.

10. Présentation Compte de résultat 2020/2021 :

Daniel RESSE fait une présentation du compte de résultat de l'exercice 2020/2021 :

I. - ACTIVITE ET SITUATION DU DISTRICT

Le District de l'Eure de Football a enregistré des recettes à hauteur de 302 767 €uros, au lieu de 414 778 €uros l'exercice précédent. Ce qui représente une diminution de 27%.

Ces recettes se décomposent dans les trois catégories suivantes :

	EXERCICE 2020/2021	EXERCICE 2019/2020	VARIATIONS
Recettes administratives	51 587,48 €	181 900,57 €	-72%
Subvention d'exploitation	226 436,40 €	227 755,87 €	-1%
Autres produits	24 743,47 €	5 121,57 €	383%
	302 767,35 €	414 778,01 €	-27%

Nous distinguerons :

- les charges dites sportives qui se sont élevées à 75 287€uros contre 101 128€uros l'exercice précédent, soit une diminution de 26%
- des charges de fonctionnement qui se sont élevées à 41 152€uros au lieu de 48 827€uros l'exercice précédent, soit une diminution de 16%

Ces charges sont détaillées, par grandes catégories, dans le tableau suivant, qui les compare à celles engagées l'exercice précédent :

NATURE DES CHARGES	EXERCICE 2020/2021	EXERCICE 2019/2020	VARIATIONS
Organisations techniques	2 538,64 €	18 956,21 €	-87%
Déplacements	31 436,14 €	44 868,99 €	-30%
Equipements, récompenses	31 765,78 €	411,98 €	7611%
Missions, réceptions	4 262,81 €	9 760,09 €	-56%
Objets promotionnels, récompenses	3 697,22 €	26 396,52 €	-86%
Brochures, imprimés	1 586,77 €	734,87 €	116%
TOTAL CHARGES SPORTIVES	75 287,36 €	101 128,66 €	-26%
Contrats de maintenance, assurances	11 261,79 €	9 566,04 €	18%
Entretien locaux et matériel	4 949,73 €	6 254,85 €	-21%
Frais postaux et téléphonie	7 435,68 €	6 836,87 €	9%
Fournitures de bureau, entretien, pharmacie	5 235,03 €	5 147,04 €	2%
Electricité	3 617,35 €	3 966,87 €	-9%
Services bancaires, cotisations	875,69 €	1 199,16 €	-27%
Honoraires	3 834,00 €	3 750,00 €	2%
Co-propriété, location garage	2 374,80 €	5 804,92 €	-59%
Dons, cadeaux	1 567,95 €	6 301,73 €	-75%
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	41 152,02 €	48 827,48 €	-16%
Rémunérations du personnel	109 070,65 €	140 668,48 €	-22%
Charges sociales	38 606,07 €	53 098,40 €	-27%
Impôts et taxes	9 021,93 €	9 792,05 €	-8%
Autres charges	348,99 €	2 438,67 €	-86%

Amortissements	21 112,33 €	21 102,86 €	0%
TOT. CHARG. D'EXPLOITATION	178 159,97 €	227 100,46 €	-22%

Compte tenu des charges énumérées ci-dessus, le résultat d'exploitation de l'exercice écoulé est bénéficiaire de 8 168€uros, alors qu'il était bénéficiaire de 37 721€uros pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation :

- des produits financiers :	518,87 €
- des charges financières :	0,16 €
- des produits exceptionnels :	8 122,83 €
- des charges exceptionnelles :	116,29 €

L'exercice clos le 30 Juin 2021 se traduit par un résultat excédentaire de 16 693,25 €uros, au lieu d'un résultat positif de 20 638,02€uros pour le précédent exercice.

Quant à l'évolution de la situation tant active que passive du district, elle peut se résumer de la façon suivante :

VALEURS ACTIVES

	AU 30/06/2021	AU 30/06/2020	VARIATIONS
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	383 233,75 €	393 079,46 €	
Immobilisations financières	152,45 €	152,45 €	
TOTAL IMMOBILISATIONS	383 386,20 €	393 231,91 €	-2,50%
Stock matières premières et autres appro.			
En cours de production de biens			
Produits intermédiaires et finis			
Stock marchandises			
TOTAL STOCK	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Avances et acomptes s/commandes			
Clients	10 104,47 €	20 083,06 €	
Autres créances	130 382,77 €	42 663,35 €	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	300 272,61 €	312 809,77 €	
VALEURS REAL.ET DISPONIBLES	440 759,85 €	375 556,18 €	17,36%
Charges constatées d'avance	7 260,40 €	9 091,49 €	
Charges à répartir s/plusieurs exercices			
TOTAL ACTIF	831 406,45 €	777 879,58 €	6,88%

VALEURS PASSIVES

	AU 30/06/2021	AU 30/06/2020	VARIATIONS
Capital social			
Réserve légale			
Autres réserves			
Fonds de dotations	647 912,18 €	627 274,16 €	
Résultat de l'exercice	16 693,25 €	20 638,02 €	
Subventions d'investissement	42 216,67 €	45 616,67 €	
Provisions réglementées	13 298,61 €	14 929,01 €	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	720 120,71 €	708 457,86 €	1,65%
Provisions pour risques			
Provisions pour charge			
TOTAL PROV.RISQ ET CHARGES	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Emprunts et dettes auprès étab.de Crédit			
Autres emprunts et dettes financières			
Avances et acomptes reçus s/commandes			
Dettes fournisseurs et rattachés	42 789,87 €	10 872,38 €	
Dettes fiscales et sociales	16 670,64 €	24 332,94 €	
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	44 492,37 €	34 216,40 €	
TOTAL DETTES	103 952,88 €	69 421,72 €	49,74%
Produits constatés d'avance	7 332,86 €		
TOTAL PASSIF	831 406,45 €	777 879,58 €	6,88%

II. - AUTRES INFORMATIONS :

Conformément à la loi, vous trouverez ci-dessous, diverses informations complémentaires que nous ne manquerons pas de vous commenter en détail au cours de notre réunion si vous le jugez utile.

1°) Investissements :

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 11 267 €.

2°) Effectif :

L'effectif moyen du personnel employé par notre Association s'est établi à 5 personnes, dont 2 personnes en contrat d'apprentissage.

3°) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, de la situation financière, et notamment de la situation d'endettement :

Vous voudrez bien vous rapporter, pour ces informations, aux comptes annuels du district.

Vous constaterez notamment que le district n'a contracté aucun engagement hors-bilan (de type crédit-bail ou location de longue durée) au titre de l'exercice écoulé.

Le District a embauché deux apprentis de septembre 2020 à août 2022 et a donc été éligible à la prime exceptionnelle à l'apprentissage.

Puis de nouveaux projets auprès de l'ANS nous ont permis d'obtenir une subvention plus importante au titre de l'année 2021.

Dans le contexte du Covid 19 :

- Le District a remboursé 80% des droits d'engagements et frais de gestion, et 100% des droits d'engagements et frais de gestion pour les équipes non rentrées ou encore qualifiées
- Le District a recouru au chômage partiel de décembre 2020 à juin 2021.

Vous noterez également les indemnités de fin de carrière estimées à 13 298,61€ à fin juin 2021.

4°) Événements importants survenus depuis l'ouverture de l'exercice en cours et perspectives d'avenir :

Nous n'avons pas d'autre événement important à signaler qui soit survenu depuis l'ouverture de l'exercice en cours.

III.-PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE ECOULE:

Nous vous proposons d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice écoulé, Ressortant à la somme précitée de : **16 693,25 Euros**

au crédit du compte « FONDS DE DOTATION »,

Le comité de direction valide le compte de résultat de l'exercice 2020/2021.

11. Point des réunions clubs et Perspectives :

Pascal LEBRET fait le point sur les réunions clubs qui ont débuté en Juin.



POINT D'ETAPE REUNIONS CLUBS/DEF

Comité de Direction du 07/09/2021



LES RENCONTRES CLUBS/DEF

Quelques rappels :

- Visiter tous les clubs du actifs DEF (soit 113 clubs)
par des duos pour des visites personnalisées
(soit 10 à 12 clubs par membre du CD)
- Avoir vus tous nos clubs pour la fin de saison
- Penser à récupérer les dotations avant chaque visite
- Donner la parole aux clubs (Présidents et membres du club
choisis par lui)
- Faire la restitution des visites sous 48 heures (avec photos)



LES PREMIERES REUNIONS

Sur JUIN-JUILLET → 12 clubs visités

→ 60 participants clubs

← UN CHAMPION DES VISITES (6 clubs déjà vus)

→ 14 membres du CD ont fait au moins 1 visite

→ 7 membres du CD n'ont pas débuté leurs visites



LES PREMIÈRES RESTITUTIONS

12 clubs de structures très différentes

Les sujets qui ont été abordés et quelques retours notables

- Licences et crise sanitaire
- Situations financières du club
- Les déplacements
- La communication club/DEF (adresses mail)
- Limite entre Foot loisir et adapté
- Championnats vétérans en deux niveaux
- Les compétitions (15 et U18 à effectif réduit)
- Les Papillons
- Les écoles d'arbitrage

- Les parents référents
- Des formations décentralisées et le Samedi
- Simplification des demandes d'aides (ANS,...) et de la labellisation
- Passer d'un mode sanction à un mode recompense
- Des U11 à la touche
- Facturation des clubs (manque de details)
- Foot loisir, Foot à l'école
- Foot à 5

Une première action initiée :

Concevoir un support de référence et des éléments pour une formation sur le rôle des délégués (officiels et bénévoles à la police du terrain.

Patrice LECHER et Charles - Henri RAMARQUES sont chargés de cette mission.



12. Questions diverses :

Marc ROUTIER informe le Comité de Direction que la remise des dotations e-FOOT aura lieu lors de l'AG du 2/10 au Neubourg, et à cette occasion, le calendrier de la prochaine saison e.FOOT sera présenté.

Avant de conclure, le président donne la parole à Sauveur CUCURULO et ensuite à Lionel BOLAND. Marc exprime sa satisfaction d'être aux côtés de ses deux illustres prédécesseurs.

La séance est levée à 21h45.

Le Président
Marc ROUTIER



Le Secrétaire Général
Bruno FARINA



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel Régionale de la Ligue de Football de Normandie dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la parution sur le site internet, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des règlements généraux de la L.F.N.